



**Conférence
des Nations Unies
sur le commerce
et le développement**

Distr.
GÉNÉRALE

TD/B/COM.2/80
7 décembre 2007

FRANÇAIS
Original: ANGLAIS

CONSEIL DU COMMERCE ET DU DÉVELOPPEMENT

**Commission de l'investissement, de la technologie
et des questions financières connexes**

Douzième session
Genève, 12 et 13 février 2008
Point 3 de l'ordre du jour provisoire

**INVESTISSEMENT ÉTRANGER DIRECT ET FINANCEMENT
DU DÉVELOPPEMENT: TENDANCES ET
ENJEUX PARTICULIERS**

Note thématique du secrétariat de la CNUCED*

Résumé

Les sources, tout comme les bénéficiaires, de l'investissement étranger direct (IED) ne cessent d'évoluer. S'il est vrai que l'essentiel de cet investissement provient des pays développés, de nouvelles sources d'IED se dessinent chez les pays en développement et les pays en transition. Parmi les autres tendances récentes, on peut citer la délocalisation des services à l'étranger ainsi que l'essor de l'IED dans les industries extractives et les services d'infrastructure. Bien que ces tendances élargissent le rayon d'action de l'IED et les avantages qui y sont associés pour les pays en développement et en transition, on reconnaît de plus en plus la nécessité d'explorer les synergies entre l'aide publique au développement (APD) et l'IED, en particulier dans les pays à faible revenu. Dans le cas de projets majeurs et de secteurs particuliers (l'infrastructure, par exemple), il pourrait s'avérer nécessaire de combiner ces deux types d'apports de capitaux pour que les pays bénéficiaires en tirent le plus d'avantages possible. La présente note thématique examine les perspectives et les enjeux esquissés par la nouvelle physionomie de l'IED ainsi que les politiques nationales et internationales inhérentes à cette nouvelle structure en pleine évolution. Les pays d'accueil en développement et en transition doivent évaluer les incidences de cette évolution et l'utiliser à bon escient pour atteindre leurs objectifs de développement respectifs.

* Le présent document a été soumis à la date indiquée ci-dessus en raison de retards survenus dans la procédure.

I. INTRODUCTION

1. À sa onzième session, qui s'est tenue à Genève du 8 au 14 mars 2007, la Commission de l'investissement, de la technologie et des questions financières connexes a souligné la contribution que la CNUCED pouvait apporter au suivi des grandes conférences des Nations Unies, notamment le Consensus de Monterrey sur le financement du développement (TD/B/COM.2/78, par. 14). Elle a en outre recommandé que la CNUCED poursuive son analyse globale de l'investissement étranger direct (IED) et de ses incidences sur le développement pour déterminer quels sont les IED productifs, bénéfiques et effectifs, afin d'aider les pays en développement et les pays en transition à mieux comprendre comment un tel investissement peut contribuer à la croissance et au développement (par. 1). La présente note a été élaborée en réponse aux recommandations que la Commission a formulées à sa onzième session.
2. Depuis l'adoption du Consensus de Monterrey en 2002, de nombreux pays en développement ont substantiellement amélioré leurs résultats macroéconomiques du fait d'une croissance économique généralisée. Ainsi, les taux de croissance réelle du produit intérieur brut (PIB) des pays africains pris dans leur ensemble ont systématiquement dépassé la moyenne mondiale depuis 2001, s'élevant en moyenne à 5 % entre 1999 et 2008 (FMI 2007)¹.
3. L'IED peut jouer un rôle important dans la croissance et le développement économiques des pays d'accueil, car il permet d'obtenir des capitaux, d'avoir accès à la technologie et au savoir-faire et de pénétrer les marchés internationaux. Ces avantages sont aussi essentiels pour faciliter l'intégration des pays en développement dans l'économie mondiale. L'IED peut directement contribuer au renforcement des capacités productives de ces pays. Toutefois, de tels avantages ne sont pas forcément au rendez-vous. Les pays en développement n'ont pas tous connu une hausse des investissements directs, et les entrées d'IED n'ont pas toujours engendré les avantages escomptés dans les pays d'accueil. Pour tirer pleinement parti des entrées d'IED, les pays doivent par ailleurs disposer des institutions et des politiques appropriées. Qui plus est, pour que l'IED puisse agir comme catalyseur du développement économique et social, il doit venir s'ajouter à d'autres types de formation de capital, y compris l'investissement intérieur et les apports de ressources extérieures comme l'aide publique au développement (APD), les investissements de portefeuille et les prêts bancaires.
4. L'examen à mi-parcours du processus de financement du développement étant amorcé², la présente note donne un aperçu des principaux changements survenus dans les flux d'IED qui ont des incidences sur le développement des pays en développement et en transition. Une attention particulière est accordée à l'IED en provenance de ces pays, à la délocalisation des services à l'étranger par le biais de l'IED ainsi qu'aux investissements dans les ressources naturelles et les services d'infrastructure. Les nouvelles sources d'IED et les nouveaux

¹ Il existe cependant quelques exceptions. Par exemple, 15 pays les moins avancés (PMA) africains ont enregistré des taux de croissance négatifs ou faibles (moins de 1 %) du PIB par habitant durant la période 2000-2006.

² L'Assemblée générale a tenu le Dialogue de haut niveau sur le financement du développement les 23 et 24 octobre 2007, et a décidé que la Conférence internationale de suivi sur le financement du développement, chargée d'examiner la mise en œuvre du Consensus de Monterrey, aurait lieu à Doha, au Qatar. Cette conférence devrait se dérouler du 29 novembre au 3 décembre 2008.

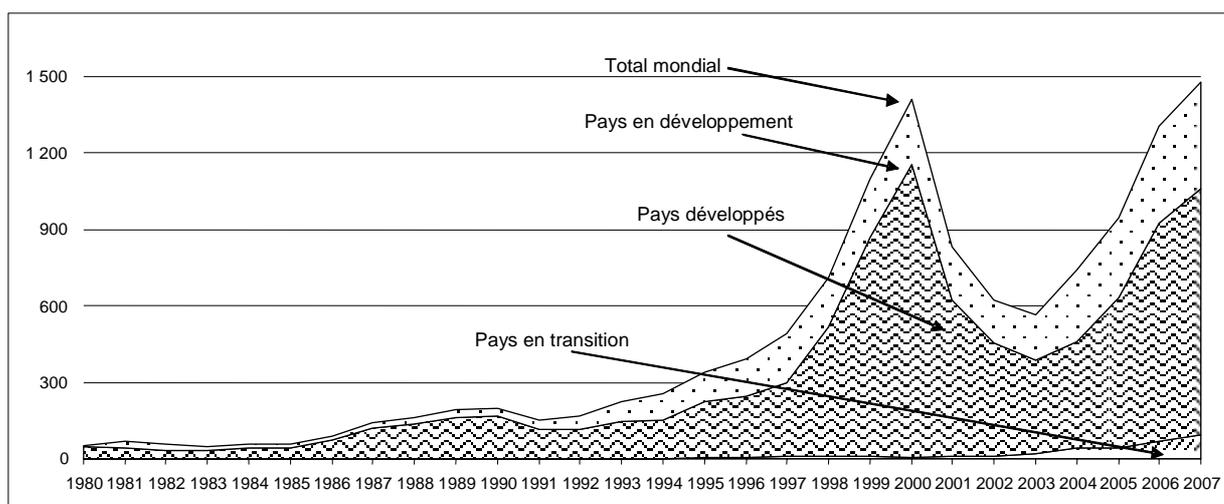
débouchés à l'investissement dans les secteurs mentionnés plus haut permettent d'accroître les flux d'IED à destination des pays en développement et en transition. La présente note examine ensuite les liens entre l'IED et l'APD et les possibilités de synergies entre les deux. La dernière section dégage certaines questions de politique générale que les délégués pourraient examiner.

II. LA NOUVELLE PHYSIONOMIE DE L'IED: PERSPECTIVES ET ENJEUX

A. Situation globale

5. Les entrées mondiales d'IED ont atteint, selon les estimations, 1,5 billion de dollars en 2007, dépassant ainsi le niveau record atteint en 2000 (fig. 1). Une hausse a été enregistrée pour les flux à destination des trois principaux groupes de pays, à savoir les pays développés, les pays en développement ainsi que les pays d'Europe du Sud-Est et de la Communauté d'États indépendants. La crise financière des crédits, déclenchée au second semestre de 2007, n'a pas jusqu'à maintenant affecté de manière significative les entrées d'IED dans les pays en développement. En fait, entre 2002 et 2007, le total des investissements directs réalisés dans les pays en développement et en transition a presque triplé, passant de 180 milliards de dollars à un montant estimatif de 518 milliards, à telle enseigne que l'année 2007 a enregistré le plus fort niveau d'entrées d'IED dans ces pays jusqu'à présent.

Figure 1. Entrées d'IED au niveau mondial et par groupe de pays, 1980-2007
(En milliards de dollars)

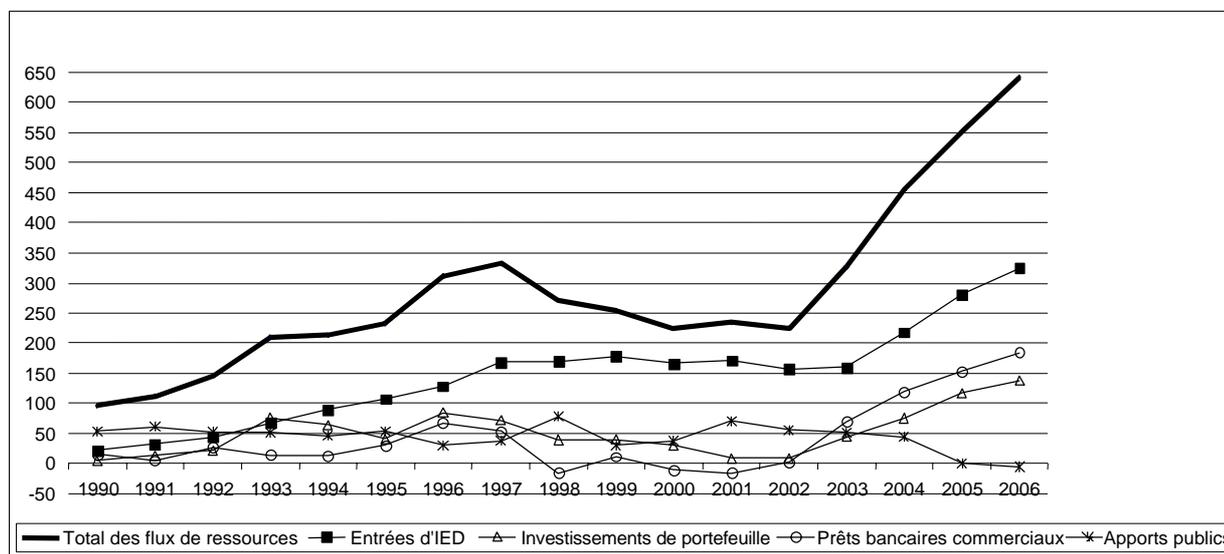


Source: CNUCED, base de données sur l'IED et les sociétés transnationales (www.unctad.org/fdistatistics) et estimations.

6. Les pays en développement et en transition ont reçu 37 % des flux mondiaux d'IED durant la période 2004-2006, alors que ce chiffre était de 27 % durant la période 2001-2003. Ces statistiques permettent de penser que l'IED occupe maintenant une place plus importante dans la formation de capital des pays d'accueil et dans les capitaux internationaux destinés à ces régions. Effectivement, les investissements étrangers directs représentaient 15 % de la formation brute de capital fixe dans les pays en développement et en transition en 2006, alors qu'ils n'en représentaient que 10 % durant la période 2001-2003. Les flux d'IED à destination de ces

régions constituaient environ la moitié des flux de capitaux privés extérieurs (flux d'IED, investissements de portefeuille et prêts bancaires) en 2006 (fig. 2).

Figure 2. Total des flux de ressources^a à destination des pays en développement^b, par type de flux, 1990-2006
(En milliards de dollars)



Source: CNUCED, d'après des données fournies par la Banque mondiale en 2007.

^a Chiffres correspondant à des positions débitrices nettes ou à des montants dont l'échéance initiale est supérieure à un an.

^b D'après la classification des pays en développement de la Banque mondiale. Celle-ci diffère de celle de la CNUCED, car elle inclut les nouveaux États membres de l'UE.

7. La croissance de l'IED a toutefois été moins remarquable dans le cas des pays les plus démunis. Le total des flux d'IED à destination des pays les moins avancés (PMA) n'atteignait que 9,4 milliards de dollars en 2006, seulement 40 % de plus qu'en 2002. Les investissements sont demeurés concentrés sur certaines régions et certains pays. Ainsi, en 2006, 70 % des investissements réalisés dans les pays en développement ne concernaient que 12 pays. On assiste aussi à une forte concentration parmi les PMA, les trois principaux pays d'accueil (Soudan, Guinée équatoriale et Tchad) ayant attiré 63 % des investissements en 2006. Les ressources naturelles, essentiellement du pétrole, dont dispose chacun de ces trois pays constituaient leur principal attrait.

8. L'IED joue un rôle omniprésent dans l'évolution du système de production mondiale. Alors que la croissance de la production internationale avait ralenti simultanément au recul de l'IED, le chiffre d'affaires des filiales étrangères de sociétés transnationales (STN) représentait 10 % du PIB mondial et leurs exportations, un tiers des exportations mondiales en 2006 (CNUCED 2007a, p. 9). Les filiales étrangères rassemblent des fonds pour investir sur les marchés nationaux et internationaux. On estime que le total des fonds que les STN consacrent aux dépenses d'investissement est quatre fois plus élevé que les investissements étrangers directs

(CNUCED 1997, p. 25 à 27). D'autres recherches sur la façon dont les STN financent leurs investissements à l'étranger doivent être effectuées pour comprendre les incidences réelles de leurs investissements sur le financement du développement. Comme il s'agit de capitaux investis à long terme, les fonds que les STN destinent à l'investissement productif sont en général relativement stables.

B. Essor de l'IED en provenance des pays en développement et des pays en transition

9. Les entreprises des pays développés qui produisent des biens et des services sont traditionnellement les principales sources d'IED dans le monde. Les investissements directs réalisés à l'étranger par des pays en développement et en transition jouent un rôle de plus en plus important depuis quelques années. Ils sont ainsi passés de 53 milliards de dollars en 2002 à 193 milliards en 2006, soit de 10 à 15 % des flux mondiaux. Plusieurs pays en développement possédant d'importantes devises deviennent des sources d'IED, et certaines entreprises de pays en développement se sont affirmées en tant qu'acteurs mondiaux (CNUCED 2006a). En 2005, sept des 100 premières STN non financières du monde provenaient de pays en développement (CNUCED 2007a).

10. L'IED en provenance de pays émergents représente de nouvelles sources d'investissement et semble avoir profité particulièrement aux pays à faible revenu (CNUCED 2006a). Parmi les pays en développement les plus tributaires des investissements réalisés par des pays en développement ou en transition, on retrouve des PMA comme le Bangladesh, l'Éthiopie, le Myanmar, la République démocratique populaire lao et la République-Unie de Tanzanie. Les investissements de pays en développement représentent largement plus de 40 % des entrées totales d'IED de plusieurs PMA. Sur le continent africain par exemple, l'Afrique du Sud est une source particulièrement importante de capitaux. Plus de 50 % des investissements faits au Botswana, au Lesotho, au Malawi, en République démocratique du Congo et au Swaziland proviennent en effet de ce pays. Étant donné que les entreprises des pays en développement et en transition sont essentiellement en quête de débouchés et d'efficacité, la plupart des investissements qu'elles réalisent à l'étranger visent d'autres pays en développement. Les répercussions positives de l'IED Sud-Sud semblent être particulièrement prononcées dans les pays en développement les plus démunis.

11. Pour les pays d'accueil en développement, l'IED Sud-Sud signifie davantage de sources potentielles de capitaux, de technologies et de compétence en matière de gestion qui peuvent être mises à profit et, par le fait même, plusieurs avantages potentiels pour les pays d'accueil (CNUCED 2006a). Premièrement, cette diversification peut renforcer leur pouvoir de négociation car elle élargit leur bassin d'investisseurs. Deuxièmement, les motivations et la position compétitive des STN des pays en développement peuvent différer à maints égards de celles des STN des pays développés. Par exemple, le modèle technologique et opérationnel des STN des pays en développement peut ressembler davantage à celui des entreprises des pays d'accueil en développement, d'où de plus grandes chances de création de liens et de capacités d'absorption technologique. Les STN des pays en développement ont aussi tendance à préférer les investissements de création aux fusions-acquisitions. Cela signifie que leurs investissements sont plus susceptibles d'améliorer de façon immédiate les capacités de production dans les pays d'accueil en développement (CNUCED 2006a).

12. Les investissements directs à l'étranger des pays en développement offrent des perspectives de coopération économique bénéfique entre pays en développement. Mais l'IED Sud-Sud – comme l'IED en général – peut également être porteur de problèmes. L'une des préoccupations est que des STN étrangères arrivent à dominer un marché local. Il y a encore la crainte d'une influence politique excessive, en particulier si l'entreprise qui investit est une entreprise publique. Les aspects politiques et sociaux des activités de telles STN peuvent également prêter à controverse, notamment vu l'ampleur de leurs opérations. Dans les pays d'accueil en développement, ces problèmes ont parfois été exacerbés par l'absence de cadres réglementaires adéquats et par un partage inéquitable des gains économiques induits par les entrées d'IED.

C. Tendances sectorielles particulières de l'IED

13. La présente section examine quelques-unes des nouvelles possibilités d'investissement qu'offrent aux pays d'accueil les progrès technologiques, la libéralisation et l'essor de l'IED en provenance du Sud. Une attention particulière est accordée à la délocalisation des services à l'étranger ainsi qu'à l'IED dans les industries extractives et les services d'infrastructure.

14. L'échangeabilité croissante des services et la pression de la concurrence ont favorisé la délocalisation des services à l'étranger. Les entreprises délocalisent ainsi un nombre toujours plus grand de services, soit au niveau interne vers des filiales étrangères – à l'origine de l'IED – soit au niveau externe vers des fournisseurs de tierce partie à l'étranger. Grâce aux avancées technologiques, les services peuvent dorénavant être offerts à partir d'installations plus petites situées n'importe où sur le globe pour profiter de certains avantages, notamment sur le plan des coûts et de la qualité. Un plus grand nombre de services peuvent maintenant être produits dans un endroit mais consommés dans un autre.

15. Le coût est l'un des principaux motifs de la délocalisation des services. Les pays en développement proposent donc maintenant une large gamme d'activités de service qui peuvent faire l'objet de transactions internationales. Il peut s'agir d'activités simples à faible valeur ajoutée (la saisie de données, par exemple) ou d'activités plus complexes à forte valeur ajoutée (créations architecturales, analyses financières, recherche et développement, programmation de logiciels, par exemple). Bon nombre de ces activités commerciales touchent tous les secteurs.

16. De toute évidence, les services aux entreprises et les fonctions logistiques ne peuvent pas tous être délocalisés. Certaines fonctions ne peuvent en effet être numérisées ni distinguées d'activités apparentées. Les réglementations et prescriptions légales peuvent également accroître les coûts de transaction et limiter le commerce international des services. L'absence de règles convenues au niveau international concernant la protection de l'information confidentielle et le traitement de la propriété intellectuelle limite également la mondialisation de certains services informatiques et informatisés. De surcroît, certaines zones d'implantation internationale ne sont pas équipées pour accueillir les activités de service délocalisées par les STN, notamment parce qu'elles ne disposent pas d'une main-d'œuvre ayant reçu une formation appropriée ou encore en raison d'une poussée des salaires et d'une forte érosion naturelle des effectifs, tous ces éléments créant un risque de pénurie, tout au moins sur le court terme. Les STN ont pour leur part des perceptions différentes des risques et des avantages à délocaliser des services à l'étranger, certaines hésitant beaucoup à s'engager dans cette voie. Toutefois, à mesure que la concurrence croissante oblige les entreprises à réduire leurs coûts, nombreuses sont celles qui choisissent de se concentrer sur leurs compétences de base et de délocaliser les fonctions logistiques vers des installations moins onéreuses à l'étranger.

17. Les pays accueillant des services délocalisés peuvent profiter de toute une gamme d'avantages, notamment d'un accroissement des recettes d'exportation, de créations d'emplois, de salaires plus élevés et de l'amélioration des compétences (CNUCED 2004). L'IED associé à la délocalisation des services à l'étranger peut être également souhaitable du point de vue de ses effets d'entraînement. Les retombées positives, sous forme d'un accroissement de la compétitivité des ressources humaines et d'une amélioration de l'infrastructure des technologies de l'information et des communications, profitent à tous les secteurs de l'économie, la plupart des compétences acquises pouvant être facilement transférées à d'autres parties de l'économie. Les délocalisations à l'étranger créent de nouvelles possibilités d'IED pour les pays en développement, mais les pays à bas salaires n'en bénéficient pas tous.

18. Le second changement important survenu sur la scène internationale depuis la signature du Consensus de Monterrey concerne les marchés de produits de base. La forte hausse actuelle des cours donne à certains pays démunis l'occasion de financer le développement par le biais d'investissements étrangers directs dans les industries extractives. On a ainsi enregistré une hausse significative de l'IED à destination des pays riches en ressources naturelles. Les investissements réalisés dans les principaux pays exportateurs de pétrole ont connu une forte augmentation, passant de 2 milliards de dollars à 19 milliards entre 2002 et 2006. De nombreux pays d'accueil disposant d'importantes ressources ont toutefois de la difficulté à trouver une solution prévoyant un partage équitable des recettes issues d'activités extractives entre les gouvernements hôtes et les investisseurs étrangers (CNUCED 2007a).

19. La présence des sociétés transnationales dans les industries extractives pourrait avoir comme principale répercussion une hausse des recettes publiques. Les pays qui autorisent l'investissement étranger dans leurs industries extractives cherchent à conclure un marché avantageux avec les sociétés concernées. Ceci est particulièrement le cas des pays les plus démunis dont les ressources minérales constituent la principale source d'exportation et de recettes publiques. En réaction à l'augmentation des cours des produits de base, nombre de pays ont récemment pris des mesures pour obtenir une part plus importante des recettes issues de l'extraction minière, notamment la nationalisation, la renégociation de contrats et l'introduction de redevances et d'impôt sur les bénéfices exceptionnels.

20. Pour que l'augmentation des recettes publiques contribue durablement au développement, ces recettes doivent être gérées et utilisées de façon à satisfaire les objectifs du développement. Dans ce contexte, il faut renforcer les institutions, mettre en œuvre les politiques appropriées et accroître la transparence, et ce de façon continue. Pour que les immenses ressources minérales de certains des pays les plus démunis du monde deviennent un moteur du développement, et non une malédiction, tous les acteurs doivent s'entendre. Il est possible de trouver une solution avantageuse pour tous si divers minéraux sont produits dans les meilleures conditions possibles et dans le respect de l'environnement, et si les revenus générés servent à réduire la pauvreté et à accélérer le développement. Il ne faut surtout pas rater cette occasion.

21. La montée en puissance du secteur des services ces vingt-cinq dernières années représente un autre changement profond affectant la physionomie de l'IED (CNUCED 2004). Depuis le début des années 90, ce phénomène a également engendré des investissements étrangers directs dans les secteurs d'infrastructure. Ce type d'investissements a augmenté à la fois en chiffres absolus et en chiffres relatifs. Ainsi, en 2006, 30 % des fusions-acquisitions réalisées par les entreprises étrangères dans des pays en développement et en transition concernaient des secteurs

comme l'électricité, le gaz et l'eau; la construction; le transport, le stockage et les communications; ainsi que les services de santé et les services sociaux (CNUCED 2007a, p. 23). Le développement de l'infrastructure nécessitant un financement considérable, il est presque impossible de satisfaire des besoins aussi élevés uniquement à partir de sources nationales, qu'elles soient publiques ou privées, en particulier dans les pays en développement. Les STN jouent donc un rôle de plus en plus important dans le développement de l'infrastructure par le biais des investissements étrangers directs (création de capacités et fusions-acquisitions) et de participation sans capital-actions (projets de construction-exploitation-transfert et autres modalités, par exemple). Les partenariats public-privé sont devenus essentiels pour éviter le type d'échecs qui ont marqué la participation de STN dans le domaine de la fourniture d'infrastructures. Des sociétés transnationales d'infrastructure ont aussi vu le jour dans des pays en développement et en transition.

22. De nombreux pays en développement et en transition ont ouvert leurs secteurs d'infrastructure à l'investissement étranger et amélioré le cadre réglementaire qui régit ces secteurs. Pour attirer suffisamment de capitaux privés, en particulier des investissements étrangers directs, afin de satisfaire les besoins infrastructurels de nombreux pays en développement, il faut d'abord répondre aux préoccupations des investisseurs étrangers concernant les risques réglementaires. Le *World Investment Report 2008*, axé principalement sur le rôle des STN dans les services d'infrastructure et le développement, abordera ces questions et d'autres enjeux pertinents.

III. LES SYNERGIES POSSIBLES ENTRE L'IED ET L'APD

23. De tous les types de flux de capitaux à destination des pays en développement, l'IED est devenu le plus important depuis 1994; sa part dans le total des ressources a atteint un record à plus de 70 % au début des années 2000 (51 % en 2006) (fig. 2). Toutefois, l'IED n'est pas la panacée. Il ne peut à lui seul résoudre ni même atténuer de manière sensible les problèmes sous-jacents que rencontrent de nombreux pays en développement. À cette fin, il faut d'abord déployer des efforts et mobiliser des ressources au niveau national et les compléter par des ressources extérieures. Les flux financiers publics que les pays en développement reçoivent constituent un élément essentiel de ces ressources extérieures. Par exemple, l'APD est encore supérieure aux entrées d'IED dans 38 des 50 PMA (CNUCED 2006b, p. 2). L'enjeu est de faire en sorte que l'APD et l'IED se complètent.

24. Le montant total des apports d'APD (bilatéraux et multilatéraux) a augmenté régulièrement pendant plus de vingt ans pour atteindre 50 milliards de dollars en 1991 – près de deux fois le chiffre de 1980 (fig. 3). Pendant la même période, l'IED dans les pays en développement a plus que quintuplé pour s'élever à 40 milliards de dollars environ. Depuis 1992, si les flux d'IED ont continué de progresser, l'APD a diminué et, même si elle est en hausse depuis la fin des années 90, elle est restée, jusqu'en 2002, inférieure au montant atteint en 1991 (fig. 3). La diminution de l'APD pendant les années 90 s'est accompagnée non seulement de la réorientation de cette aide au profit des pays bénéficiaires dont les politiques étaient jugées judicieuses, mais aussi de la mise en œuvre par les donateurs de programmes visant à instaurer dans les pays en développement un cadre directif plus propice à la croissance et au développement.

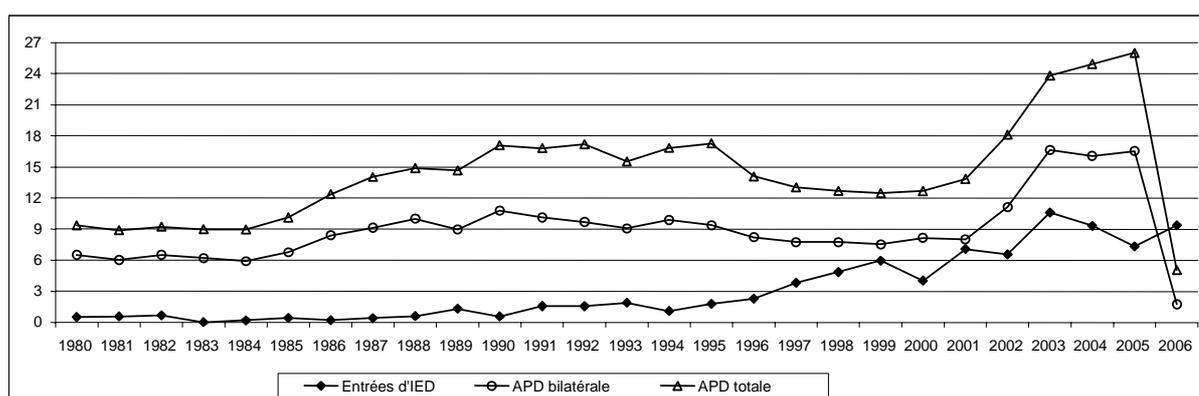
25. De l'avis général, il faudrait accroître l'aide de manière sensible – doubler au moins son montant actuel en termes réels – afin d'atteindre les objectifs du Millénaire pour le

développement³. En 2005, l'APD a atteint un montant record, soit 82 milliards de dollars, contre 43 milliards de dollars en 2002, lorsque le Consensus de Monterrey a été signé (fig. 2). Mais en 2006, elle est tombée à 14 milliards de dollars, essentiellement parce que de nombreux pays en développement ont remboursé leur dette. En comparaison, en 2006, les entrées d'IED dans les pays en développement étaient plus de deux fois plus élevées qu'en 2002. Il s'ensuit que les flux d'APD et d'IED ont évolué de manière divergente au cours des quinze dernières années.

26. Toutes les régions en développement sont dans la même situation (Afrique, Amérique latine et Caraïbes, et Asie-Océanie) (tableau 1). Il existe néanmoins des différences qui tiennent à l'importance relative des deux types de flux considérés dans chacune d'elles. En 2004-2006, le montant des entrées d'IED a représenté respectivement plus de 25 fois, 13 fois et 3 fois celui des apports d'APD en Amérique latine et aux Caraïbes, en Asie-Océanie et en Afrique. De grands écarts existent aussi entre les sous-régions – par exemple, entre l'Asie du Sud, de l'Est et du Sud-Est, l'Asie occidentale et l'Océanie dans la région Asie-Océanie.

27. Les différences entre les quantités relatives d'IED et d'APD reçues selon les régions sont largement dues au montant et à la croissance variables des flux d'IED dans les pays et à la concentration de l'IED dans un nombre relativement restreint de pays en développement (situés essentiellement en Asie et en Amérique latine) qui ont des revenus plus élevés (par habitant ou montant total) ou sont exceptionnellement bien dotés en ressources naturelles, en particulier en pétrole. Elles montrent aussi que l'APD est concentrée dans des pays où le revenu par habitant est faible, dont la plupart sont en Afrique et en Asie-Océanie. Dans les PMA, l'APD dépasse encore l'IED (sauf en 2006, année exceptionnelle en raison des remboursements de dettes mentionnés plus haut) (fig. 3).

Figure 3. Entrées d'IED et montant des apports totaux et bilatéraux d'APD aux pays en développement, 1980-2006
(En milliards de dollars)



Source: CNUCED, base de données sur l'IED et les STN (www.unctad.org/fdistatistics) et base de données de l'OCDE sur l'APD et l'aide publique (www.oecd.org/dataoecd/50/17/5037721.htm).

³ Par exemple, en juillet 2005, les chefs d'État et de gouvernement participant au Sommet du G-8 à Gleneagles ont décidé de doubler l'aide à l'Afrique (ce qui revient à en augmenter le montant de 25 milliards de dollars par an d'ici à 2010).

Tableau 1. Entrées d'IED et apports d'APD, montant et ratio par région, 1980-1982, 2000-2002 et 2004-2006
(En milliards de dollars et ratio)

Région/pays	Milliards de dollars								Ratio IED/APD			
	Moyenne 1980-1982		Moyenne 1990-1992		Moyenne 2000-2002		Moyenne 2004-2006		Moyenne 1980-1982	Moyenne 1990-1992	Moyenne 2000-2002	Moyenne 2004-2006
	IED	APD	IED	APD	IED	APD	IED	APD				
Monde	20,0	27,3	49,5	53,7	255,8	46,5	311,6	54,8	0,7	0,9	5,6	9,6
Pays développés	0,7	0,9	5,9	4,1	33,3	2,8	19,9	1,2	0,7	1,4	12,0	1 189,0
Pays en développement	19,3	26,4	42,9	48,0	211,5	38,0	265,3	49,8	0,7	0,9	5,7	9,4
Afrique	1,3	9,9	3,3	23,8	14,4	16,6	27,7	21,9	0,1	0,1	0,9	2,5
Afrique du Nord	0,3	3,3	1,2	7,1	4,3	2,6	14,5	3,2	0,1	0,2	1,7	6,3
Autres régions d'Afrique	1,0	6,6	2,1	16,7	10,1	14,1	13,2	18,8	0,2	0,1	0,7	1,3
Amérique latine et Caraïbes	7,4	2,5	12,6	5,0	76,8	4,7	79,8	4,2	2,9	2,5	16,8	25,2
Amérique du Sud	4,3	0,9	7,4	2,2	41,7	2,3	42,8	1,9	4,5	3,4	18,7	33,7
Amérique centrale	2,8	0,7	4,4	2,1	23,5	1,8	24,3	1,7	3,8	2,1	13,3	21,8
Caraïbes	0,3	0,9	0,8	0,7	11,7	0,6	12,7	0,6	0,5	1,1	19,2	21,2
Asie-Océanie	10,5	13,9	27,0	19,1	120,2	16,7	157,8	23,6	0,8	1,4	7,3	12,9
Asie	10,4	13,0	26,6	17,8	120,0	15,4	157,4	22,7	0,8	1,5	7,9	13,3
Asie occidentale	5,0	4,5	1,9	3,2	5,4	3,1	31,9	11,6	1,4	0,8	1,8	7,5
Asie du Sud, de l'Est et du Sud-Est	5,4	8,6	24,7	14,5	114,6	12,4	125,4	11,1	0,6	1,7	9,4	17,8
Asie de l'Est	1,8	0,5	11,0	2,5	87,8	1,8	82,9	1,5	3,7	4,3	48,5	103,0
Asie du Sud	0,2	5,1	0,6	6,7	6,0	5,6	13,2	6,0	0,0	0,1	1,1	4,4
Asie du Sud-Est	3,3	3,0	13,1	5,4	20,8	5,0	29,3	3,6	1,1	2,5	4,2	13,1
Océanie	0,1	0,9	0,5	1,3	0,2	1,3	0,5	0,9	0,2	0,4	0,1	1,1
Europe du Sud-Est et CEI	0,0	-0,0	0,7	1,6	11,1	5,6	26,4	3,9	-0,8	0,3	2,0	8,8
Europe du Sud-Est	0,0	-0,0	0,1	0,6	3,8	2,1	8,3	1,7	-0,8	0,2	1,8	5,4
CEI	-	-	0,5	1,0	7,2	3,5	18,1	2,2	..	2,9	2,1	13,8
<i>Pour mémoire: PMA</i>	0,6	8,5	1,2	16,7	5,9	14,8	8,7	18,7	0,1	0,1	0,4	0,8

Source: Base de données de la CNUCED sur l'IED et les STN et base de données de l'OCDE sur l'APD et l'aide publique (www.oecd.org/dataoecd/50/17/5037721.htm).

Note: Les totaux mondial et régionaux ne comprennent que les pays pour lesquels des chiffres sont disponibles à la fois sur l'IED et sur l'APD.

28. Outre la satisfaction des besoins humanitaires, l'objectif de l'APD est de favoriser le développement économique et social des pays bénéficiaires. On peut donc s'attendre à ce que les flux d'APD dépendent de l'ampleur des besoins du pays destinataire en matière d'aide au développement et de son aptitude à utiliser cette assistance de manière efficace, plutôt que de ses avantages géostratégiques sur le plan économique par rapport aux autres pays. La répartition géographique des flux d'APD traduit aussi les préférences des donateurs en fonction de critères stratégiques, économiques et politiques (Nunnenkamp *et al.* 2004; Berthelèmy 2005).

29. En revanche, l'IED provient d'entreprises essentiellement motivées par la recherche de bénéfices. Ainsi, l'aptitude d'un pays à attirer l'IED dépend de ses avantages géostratégiques par rapport aux autres sites possibles de production, qu'il s'agisse de l'importance du marché, du faible coût des ressources ou des avantages de coût pour une production efficace. Les avantages tels que la taille des marchés et la compétitivité-coûts ont tendance à s'améliorer avec le développement économique et la croissance, l'IED jouant ainsi un rôle accru au fur et à mesure que les pays se développent et que les revenus augmentent.

30. Depuis le début des années 90, une part élevée et croissante de l'APD a été allouée aux services sociaux, à l'éducation et à la santé de base. Ces activités attirent peu d'IED dans les pays en développement. L'agriculture, qui n'accueille plus une part importante de l'APD (CNUCED 2007b), est dans le même cas. En revanche, on assiste à une diminution nette et constante de la part de l'APD allouée au secteur manufacturier et aux communications. Mais certains secteurs d'infrastructure, surtout ceux dont les biens et services offrent peu de perspectives bénéficiaires aux investisseurs privés, conservent une priorité importante dans l'APD en général: il s'agit, par exemple, des ressources d'eau douce et des transports terrestres.

31. En 2005, plus de 30 % de l'APD provenant des principaux pays donateurs (pays membres du Comité d'aide au développement (CAD) de l'OCDE) allait à l'éducation, à la santé, à la production et à d'autres infrastructures sociales (OCDE, CAD 2007). Les mesures relatives à la dette (y compris l'annulation de la dette) représentaient 28 % de l'aide consentie. L'infrastructure économique en accueillait 11 % environ et la production (agriculture et secteur manufacturier) quelque 5 %. Le reste était alloué aux activités multisectorielles, à l'assistance aux programmes, à l'aide humanitaire et aux activités non spécifiées. En comparaison, en 2005, le stock intérieur d'IED dans les pays en développement se répartissait entre les services (58 %), essentiellement services aux producteurs, mais aussi aux consommateurs – les secteurs les plus importants étant les activités des entreprises, les services financiers, le commerce, le transport, le stockage et les communications –, le secteur manufacturier (31 %) et le secteur primaire (9 %) (CNUCED 2007a, p. 225).

32. L'APD a ainsi tendance à privilégier davantage que l'IED les investissements dans l'éducation, la santé, la population et l'infrastructure sociale qui jouent un rôle essentiel dans la formation de capital humain et dans le développement humain. C'est aussi le cas, dans une moindre mesure, des investissements dans l'infrastructure économique. En revanche, l'IED cible la production dans l'exploitation minière, le secteur manufacturier et, de manière croissante, les services aux producteurs et les services d'infrastructure qui contribuent de manière importante aux autres secteurs – surtout les télécommunications, le commerce, les activités financières et les services aux entreprises. Dans les services de distribution (électricité, gaz et eau), les transports et le stockage, l'IED et l'APD coexistent, d'où des synergies possibles.

IV. QUESTIONS DE POLITIQUE GÉNÉRALE À EXAMINER

33. Dans le cadre de l'IED, les enjeux pour le développement sont doubles: 1) comment drainer davantage d'investissements mondiaux vers les pays en développement, et surtout vers ceux ayant les revenus les plus faibles; et 2) comment veiller à ce que les investissements réalisés dans ces pays se traduisent en gains durables pour le développement. La présente note a évoqué certains signes encourageants au sujet du premier point. Pour ce qui est du second point, un cadre économique propice et des institutions et politiques adaptées sont indispensables pour que les pays puissent attirer et absorber des capitaux stables et à plus long terme sous forme d'investissements intérieurs et internationaux, et les utiliser de manière efficace à l'appui des objectifs de développement. Dans le dernier chapitre de la présente note sont examinés le cadre directif général de l'investissement et des mesures se rapportant à certaines tendances de l'IED évoquées plus haut.

34. Sur le front des politiques générales, les pays en développement poursuivent et intensifient leurs efforts visant à mettre en place un cadre intérieur plus propice à l'IED (CNUCED 2007a). De plus en plus de pays de toutes les régions ont modifié leur politique nationale de manière à la rendre plus favorable aux entrées et aux sorties d'IED.

35. Au cours des dernières années, les accords internationaux d'investissement se sont multipliés aux niveaux bilatéral, régional et interrégional. Le nombre d'accords bilatéraux d'investissement et de conventions de double imposition a continué à augmenter, s'élevant respectivement à 2 573 et 2 651 fin 2006 (CNUCED 2007a, p. 6). La coopération entre les pays en développement dans ce domaine s'intensifie. En outre, des règles internationales d'investissement sont de plus en plus adoptées dans le cadre d'autres accords bilatéraux et accords régionaux et interrégionaux qui traitent de questions liées au commerce et à l'investissement. Le rôle des pays en développement dans l'élaboration de règles internationales d'investissement se renforce, parallèlement à la nécessité de veiller à la cohérence du cadre international, afin d'utiliser ce dernier de manière plus efficace pour la réalisation des objectifs de développement.

36. Pour donner suite au Consensus de Monterrey, il faut revoir les propositions récentes visant à atténuer de manière efficace les risques liés à l'IED dans les pays à faible revenu. Par exemple, le secrétariat du Commonwealth a proposé la mise en place d'un fonds spécialisé et séparé qui serait détenu par les institutions financières internationales, mais qui serait juridiquement distinct d'elles. Les ressources de ce fonds seraient spécialement affectées aux PMA et à d'autres petits pays économiquement vulnérables, avec l'objectif de soutenir l'investissement privé dans la production de biens et services dans les États remplissant les conditions requises, en proposant non seulement des prêts en monnaie locale, des capitaux d'investissement assimilés à des actions et des garanties, mais aussi une formule simplifiée de couverture des risques politiques par l'Agence multilatérale de garantie des investissements. On pourrait aussi: renforcer la création de couvertures plus efficaces d'assurance contre les risques au niveau régional grâce à des réserves spécialisées de capitaux et de ressources humaines, peut-être en accordant une attention particulière aux besoins des PMA; accroître la capacité des organismes bilatéraux de crédit à l'exportation et des assureurs bilatéraux publics de couvrir un plus large éventail de risques non commerciaux et de couvrir les PMA qui ne le sont pas actuellement; et encourager la formation de partenariats public-privé entre assureurs bilatéraux et leurs nouveaux homologues des pays en développement.

37. **Mobiliser de nouvelles sources d'IED.** Les pays en développement d'accueil doivent étudier les moyens d'exploiter pleinement l'essor de l'IED provenant des pays en développement et des pays en transition. Dans ce contexte, ils devraient examiner l'ensemble des mesures qui peuvent influencer sur le comportement des filiales étrangères et sur leurs relations avec les entreprises locales. S'agissant des possibles inquiétudes et effets négatifs liés à l'IED, il n'y a pas de différence quant aux mesures à appliquer, que l'IED provienne de sources traditionnelles ou de pays en développement et de pays en transition.

38. **Profiter de la multiplication des délocalisations.** Un nombre croissant de pays s'emploie à attirer l'IED dans les services en ciblant des activités, des pays et des investisseurs particuliers. Les organismes de promotion de l'investissement ciblent souvent l'IED dans les services exportés tels que les centres d'appel, les centres de services partagés et les sièges régionaux. Les mesures générales de promotion, les incitations et les zones spéciales (par exemple, les zones franches pour l'exportation) sont les moyens les plus souvent utilisés pour promouvoir l'IED dans les services (CNUCED 2004). Afin d'attirer des services délocalisés, il est essentiel de développer les télécommunications et de perfectionner les compétences. Les questions réglementaires font aussi l'objet d'une attention accrue, surtout en matière de sécurité des données et de protection de la propriété intellectuelle. Pour conserver et améliorer les services délocalisés exportés au fur et à mesure où les salaires s'élèvent et où des concurrents plus efficaces apparaissent, les gouvernements ont besoin d'adopter des politiques qui accroissent les capacités locales et améliorent les compétences, les institutions et l'infrastructure en les adaptant aux nouvelles réalités. Les organismes de promotion de l'investissement peuvent jouer un rôle essentiel en aidant les investisseurs à faire face à de nouveaux enjeux grâce à des programmes de suivi et en sensibilisant aux besoins des investisseurs déjà présents par le biais d'une politique de promotion.

39. **Optimiser les effets bénéfiques de l'IED dans les industries extractives.** Afin d'accroître les bienfaits économiques de l'investissement dans les industries extractives et de gérer les risques considérables que ces projets font courir sur les plans environnemental, social et politique, de nombreux pays doivent améliorer leurs institutions et leurs politiques. Les pays à faible revenu qui sont dotés de ressources naturelles importantes doivent veiller sans tarder à obtenir une part suffisante des recettes découlant de l'extraction des ressources minérales ainsi qu'à gérer et à utiliser ces recettes de façon à promouvoir le développement.

40. Toutefois, pour obtenir des gains à long terme, tous les acteurs, notamment les STN et leurs pays d'origine, doivent déployer des efforts concertés. Les pays d'origine devraient encourager leurs STN à adopter un comportement responsable, surtout lorsque celles-ci détiennent les sociétés qui investissent. Ils peuvent aussi aider les pays bénéficiaires à adopter une politique et une gouvernance plus efficaces en leur apportant une assistance financière et technique⁴. Les contributions dont certains pays d'accueil ont peut-être le plus besoin sont le capital humain et l'appui technique. Les STN ont, quant à elles, pour rôle de contribuer à une production plus efficace tout en respectant les lois du pays d'accueil. Dans le Consensus de

⁴ Par exemple, par le biais de l'initiative sur l'utilisation du pétrole pour le développement, la Norvège apporte une assistance à court terme et à long terme aux pays en développement possédant des gisements pétroliers. Il convient aussi de noter que la Commission économique pour l'Afrique de l'Organisation des Nations Unies et la Banque africaine de développement collaborent dans ce contexte.

Monterrey, il est instamment demandé aux entreprises de prendre en compte les aspects plus larges du développement dans leurs activités. Lorsque l'extraction a lieu dans des pays où les pouvoirs publics sont faibles ou dans des États autoritaires, les entreprises doivent examiner attentivement les incidences de leurs investissements et, si elles investissent, respecter des normes internationalement acceptables. Dans le cas des industries extractives, un certain nombre d'initiatives multipartites dignes d'intérêt ont été lancées au cours des dernières années. Des initiatives comme le Processus de Kimberley et l'Initiative pour la transparence dans les industries extractives devraient être pleinement soutenues et appuyées. Leur impact sera d'autant plus grand que la communauté internationale y souscrita. Il est important que toutes les STN se comportent de manière responsable lorsqu'elles investissent à l'étranger, qu'elles soient grandes ou petites, qu'elles proviennent de pays développés ou de pays en développement, et qu'elles soient privées ou publiques.

41. Les pays à faible revenu dotés de ressources naturelles importantes ont souvent peu à offrir aux investisseurs étrangers. On ne devrait pas s'attendre à ce que l'IED y soit la source essentielle de financement du développement, du moins pas dans un premier temps, même si celui-ci peut être un complément notable des autres sources. Ces pays doivent étudier les moyens de promouvoir le développement d'actifs créés tels que les ressources humaines, les capacités productives intérieures et l'entrepreneuriat. Il faudrait en priorité les aider activement à renforcer leur infrastructure, leur enseignement de base et leurs soins de santé. L'objectif fondamental devrait être d'appuyer un processus par lequel les entreprises locales peuvent accroître leur capacité de participer à l'économie internationale par le biais des exportations ou des relations avec les filiales étrangères qui investissent dans leurs pays. Il peut aussi s'avérer nécessaire d'étudier des moyens nouveaux et novateurs d'associer différentes formes de financement du développement, notamment l'APD, les prêts et l'IED.

42. **Assurer de meilleurs services publics en améliorant l'infrastructure.** Si la participation d'entreprises étrangères aux services d'infrastructure, notamment par le biais de partenariats public-privé, peut avoir des effets bénéfiques importants en apportant de nouveaux capitaux ainsi qu'en multipliant et en améliorant les services, elle comporte aussi des coûts. L'IED dans l'infrastructure pose des problèmes particuliers de réglementation et de gouvernance. Les gouvernements doivent donc définir des objectifs clairs pour la participation des STN à l'infrastructure. Il importe que les États trouvent un juste milieu entre les considérations budgétaires et les autres facteurs tels que la prestation efficace et compétitive de services ou la fixation de prix abordables pour les pauvres ou les habitants de zones peu peuplées. L'IED dans l'infrastructure peut poser des problèmes particuliers. Les investisseurs sont souvent des établissements privés dotés de moyens juridiques et financiers puissants. Des organismes spécialisés peuvent aider à mettre en place un processus de sélection faisant appel à la concurrence, à donner des informations aux investisseurs, ainsi qu'à rester indépendant des gouvernements et des groupes d'intérêt existant dans les sociétés publiques.

43. **Exploiter les synergies entre l'APD et l'IED.** Malgré l'augmentation considérable des flux d'IED à destination des pays en développement, de nombreux pays, surtout des PMA, accueillent une part modeste de ces investissements et dépendent de manière notable de l'APD pour financer leur développement. Il est important que les pays reconnaissent les synergies qui peuvent exister entre l'APD et l'IED et les exploitent pour attirer davantage d'IED et mieux profiter des effets bénéfiques qui en découlent. L'allocation efficace de l'APD à la mise en valeur des ressources humaines, au développement de l'infrastructure et au renforcement des

capacités des entreprises des pays bénéficiaires peut créer des conditions propres à attirer des IED davantage diversifiés aux effets plus bénéfiques dans les pays d'accueil.

44. Compte tenu de ce qui précède, les représentants et les experts souhaiteront peut-être examiner les questions suivantes:

- a) Comment peut-on mieux tirer parti du rôle de l'IED dans le financement du développement?
- b) L'essor de l'IED provenant des pays en développement et des pays en transition peut-il contribuer à améliorer l'accès aux sources de financement du développement?
- c) Comment la flambée actuelle des prix des produits de base et les investissements réalisés dans ce secteur influent-ils sur les possibilités de financement du développement dans les pays dotés de ressources naturelles et dans ceux qui en sont dépourvus?
- d) Comment les synergies entre les différentes formes de financement du développement, surtout l'APD et l'IED, peuvent-elles être renforcées? Par exemple, comment associer de manière optimale ces formes de financement dans les différents projets d'infrastructure?
- e) Quelles sont les formes novatrices de financement du développement de l'infrastructure qui devraient être étudiées?

Bibliographie

Berthelèmy J.-C. (2005). Bilateral donors' interest vs. recipients' development motives in aid allocation: do all donors behave the same? Document présenté à la conférence HWWA sur l'économie politique de l'aide, Hambourg, 9-11 décembre 2004.

Fonds monétaire international (FMI) (2007). *Perspectives de l'économie mondiale*, octobre, Washington DC, FMI.

Nunnenkamp P., Canavire G., Triveno L. (2004). *Targeting Aid to the Needy and Deserving: Nothing But Promises?* Document de travail n° 1229, Institut de l'économie mondiale de l'université de Kiel (www.uni.kiel.de/).

Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE), Comité d'aide au développement (CAD) (2007). *Coopération pour le développement, Rapport 2006*. Paris, OCDE.

Conférence des Nations Unies sur le commerce et le développement (CNUCED) (1997). *World Investment Report 1997: Transnational Corporations, Market Structure and Competition Policy*. Publication des Nations Unies, n° de vente: E.97.II.D.10, New York et Genève.

_____ (2004). *World Investment Report 2004: The Shift Towards Services*. Publication des Nations Unies, n° de vente: E.04.II.D.33, New York et Genève.

_____ (2006a). *World Investment Report 2006: FDI from Developing and Transition Economies*. Implications for Development. Publication des Nations Unies, n° de vente: E.06.II.D.11, New York et Genève.

_____ (2006b). *FDI in Least Developed Countries at a Glance 2005/2006*. Publication des Nations Unies, UNCTAD/ITE/IIA/7, New York et Genève.

_____ (2007a). *World Investment Report 2007: Extractive Industries and Development*. Publication des Nations Unies, n° de vente: E.07.II.D.33, New York et Genève.

_____ (2007b). *Rapport 2007 sur les pays les moins avancés: savoir, apprentissage technologique et innovation pour le développement*. Publication des Nations Unies, n° de vente: E.07.II.D.8, New York et Genève.

Banque mondiale (2002). *Global Development Finance 2002: Financing the Poor Countries*. Washington DC, Banque mondiale.
